

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.

16 francs pour trois mois,

32 francs pour six mois,

64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 2 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{tes}, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le mardi. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Les personnes auxquelles ont été remis des exemplaires de la pétition contre les fortifications sont invitées à les rapporter dans nos bureaux.

Lyon, 8 janvier 1844.

REVUE DE L'ANNÉE.

EXTÉRIEUR.

Avez-vous vu rouler et se heurter dans l'air
Ces nuages de sang qui parcourent l'espace ?
Avez-vous entendu le bruit rapide et clair
De la foudre ? Est-ce donc le peuple ou Dieu qui passe ?
Tous les deux à la fois, l'un par l'autre poussé...

Au dehors, les luttes intestines éclatent partout ; la guerre civile est de tous les côtés à la fois. Le peuple de Genève achète des droits électoraux au prix de quelques heures d'un combat dont personne n'ose accepter l'initiative, même après la victoire, ou plutôt la conciliation. Mais la victoire ne donnera pas tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, et l'aristocratie genevoise a depuis trop long-temps le privilège de toutes les dignités, de toutes les fonctions, pour ne pas essayer d'annihiler par une guerre occulte le succès populaire.

Pendant que Genève se débat entre la démocratie qui pousse avec hésitation au progrès et l'aristocratie qui défend le terrain avec plus d'habileté que de bonne foi, la diète s'assemble à Lucerne. Là règne en maître un clergé ardent ; là sont établis des jésuites qui aspirent à dominer la Suisse catholique comme ils dominent l'autorité cantonale. Aussi, voyez que de difficultés seront soulevées dans les discussions de la diète à propos des couvents d'Argovie, interminable question destinée à prouver toute l'impuissance d'un gouvernement fédéral dont les ordres ne sont obligatoires pour aucun des états confédérés, ou qui du moins est dans l'impossibilité d'imposer ses décisions ! Pleine d'orgueil de ce qu'elle appelle son indépendance et qui n'est rien que sa faiblesse, la Suisse ne s'aperçoit pas que la Prusse la convoite en s'appuyant sur Neuchâtel, que l'Autriche veut la dominer d'abord par les prêtres et l'envahir au besoin sous prétexte de la préserver de la guerre civile ; elle ne voit pas, tant la vanité aveugle, que sa liberté n'est qu'un mot et que ses luttes intestines convoquent à la partager toutes les puissances qui l'entourent.

Au lieu de chercher sa force dans le bien-être de ses habitants, lien puissant qui attache les hommes à la patrie, la Suisse voit marcher au milieu d'elle une race de parias, fils des anciens défenseurs du pays, qui ne possèdent pas et qui n'ont pas droit de cité, auxquels on refuse l'eau et le sel, et qui courent pourchassés partout, repoussés d'un canton à l'autre, sans pouvoir trouver un abri pour reposer leurs membres fatigués, une étable pour réchauffer leurs enfants nouveaux-nés, un arbre pour y suspendre leurs berceaux, une pierre où préparer leurs aliments. Ce ne sont pas là seulement des prolétaires, ce sont de véritables parias qui, si l'on ne se hâte de leur accorder le titre et les droits de citoyen, se lèveront un jour contre leur patrie ingrate et ajouteront à ses embarras.

L'Autriche, en attendant un moment favorable pour jeter sa chaîne sur quelques cantons suisses, regarde autour d'elle, et s'inquiète de voir grandir la Prusse qui aspire à former à son

profit un nouvel empire d'Allemagne. Pour balancer cette puissance qui s'élève avec tant de rapidité, l'Autriche a essayé de soumettre le Zollverein à la diète allemande, et de devenir ainsi, par la prépondérance qu'elle exerce sur la diète, le véritable chef de l'union douanière. Laquelle des deux triomphera, de l'Autriche qui, une fois un but tracé, y marche sans se détourner jamais, ou de la Prusse qui ne peut plus permettre, sans se suicider, qu'on la dépouille de sa suprématie sur le Zollverein, et qu'un autre recueille les fruits qu'elle a semés ? L'avenir seul nous l'apprendra ; mais cette question paraît destinée à armer les états allemands les uns contre les autres.

Une province qui n'appartient plus que de nom à l'empire ottoman, qui ne tient plus à lui que par une chaîne usée chaque jour davantage et près de se rompre, la Serbie a chassé le chef qu'elle s'était donné et a mis à sa tête le petit-fils d'un de ses anciens libérateurs. Le sultan impuissant a tout approuvé, prêté les mains à tout. La dernière ombre de souveraineté qui lui reste, c'est le pouvoir de confirmer ce qui a été fait sans lui, sans son aveu. Mais la Russie convoite les provinces danubiennes ; les traités de Bucharest et d'Ackerman lui en ont confié le protectorat, c'est à leur domination qu'elle aspire. Le chef sera déposé, nommé de nouveau, et ne prendra possession du pouvoir qu'après la reconnaissance du czar ; dernière injure faite à la Turquie dégénérée. Le plus grand malheur qui puisse arriver à un état sur son déclin, c'est d'être remis aux mains d'un prince efféminé, qui dans les bras de ses femmes regarde en souriant s'écrouler son empire. Pourtant le maintien de la Turquie comme grande puissance est nécessaire à la France circonscrite à d'étroites limites ; la France ne devrait pas permettre que la Russie s'étendît et se fit un gigantesque empire. Mais M. Guizot oserait-il contrarier les vues du czar ? Ne se courbera-t-il pas devant lui, ainsi qu'il fait devant le cabinet de Saint-James ? La Russie ne se contentera pas long-temps d'un protectorat qui lui semble insuffisant ; c'est une souveraineté complète qu'elle veut sur toutes les provinces traversées par le Danube. Nous la verrons conquérir cette souveraineté, et si M. Guizot et ceux qui lui ressemblent sont encore au pouvoir, ils laisseront faire au mépris de ce prétendu équilibre européen qui n'a de force que pour arrêter la France dans les conquêtes qu'il lui conviendrait de tenter.

Comment M. Guizot oserait-il s'opposer aux progrès de la Russie, quand il ne peut pas même obtenir de la Turquie satisfaction d'une injure ? Le drapeau français a été abattu et traîné dans la boue par les fanatiques de Jérusalem ; eh bien ! cet empire ottoman qui se disloque, qui se courbe devant la Russie, qui ne commande pas même dans une faible province, que la première secousse peut faire tomber, cette ombre d'empire ne nous accordera qu'une réparation incomplète, insuffisante pour notre dignité, ridicule aux yeux de l'étranger ; et M. Guizot se montrera satisfait et fera battre des mains par ses mercenaires.

Au-delà de notre hémisphère, Haïti qui s'est déjà soulevée contre les blancs, où les fautes de l'Empire n'ont pas pu rétablir notre domination sur des bases nouvelles que semblait imposer l'esprit du temps, Haïti chasse son président qui, nommé à vie, semblait aspirer à la royauté. Les peuples vont trop vite dans l'élévation de ceux qu'ils mettent à leur tête ; quand le président

Boyer fut élu, on ne s'aperçut pas que donner à un homme la puissance pour toute la durée de sa vie, c'était le dispenser de la responsabilité de ses actes, c'était le faire supérieur à la nation, et se soumettre aux éventualités d'un combat, si la présidence devenait une tyrannie. Haïti ne comprit pas qu'une nation doit marcher vers le progrès, vers l'extension et l'application de la liberté, sans s'arrêter jamais, qu'il lui faut à sa tête des chefs qui secondent toujours ce mouvement progressif, et que donner à un homme un pouvoir perpétuel, sans savoir ce qu'il voudra, quelles passions ou quelles idées politiques remueront son cœur ou occuperont son esprit, c'est risquer des luttes terribles dans lesquelles cette liberté elle-même peut succomber. Haïti n'est pas encore remise de la secousse qu'elle a éprouvée ; rien n'est fondé, tant il est difficile de faire un bon gouvernement succéder à un mauvais.

Durant toute l'année qui vient de s'écouler, l'Angleterre offre un singulier spectacle de force, de grandeur, de conquêtes au dehors, de misère, de luttes, d'agitation au dedans. La Chine avait été ouverte par les armes au commerce anglais ; mais le pouvoir de l'Angleterre avait été compromis par la perte du Caboul, par une retraite marquée de désastres, et il lui importait de relever l'empire moral qu'elle exerce au milieu de tous ces peuples indiens auxquels elle donne ou enlève à son gré des rois impuissants. Chassée d'une rive de l'Indus, elle voulait s'établir plus vigoureusement sur l'autre, afin de surveiller et de menacer encore les possessions qu'elle avait perdues, et, profitant des événements qu'elle avait fait naître, elle réunit le Scinde aux domaines de la Compagnie des Indes dont le pouvoir et les richesses décroissaient. Elle rétablit ainsi sa puissance morale en étendant son territoire.

Mais tandis qu'elle élève au dehors, elle est menacée au dedans : les rébeccaïtes font une guerre sociale au petit pied, abattent les barrières, détruisent les péages, affranchissent les fermiers des taxes qu'ils paient sur les routes ; les chartistes, dont les forces grandissent, se préparent pour l'avenir, et enfin l'agitation prend en Irlande un développement imposant. Plusieurs centaines de milliers de citoyens forment l'escorte de celui qu'on appelle le libérateur et demandent à grands cris le rappel de l'union.

Cris impuissants ! vœux stériles ! O'Connell se flatte en vain d'obtenir un rappel qui ne mettrait pas un terme aux douleurs de la nation, son but n'est pas assez élevé, ses idées sont trop étroites ; il ne recherche que le triomphe d'une religion sur une autre, quand c'est la constitution sociale tout entière qu'il faut briser, et il repousse les offres des chartistes, les seuls hommes qui puissent l'aider à conquérir pour l'Irlande un état meilleur. Aussi, les canons braqués sur les places, les soldats de marine prêts à faire feu sur les populations, dispersent-ils les meetings et forcent-ils le libérateur à comparaître devant un tribunal où dans quelques semaines son sort sera décidé. Triste dénouement d'un grand drame qui recommencera plus tard !

Le peuple grec se lasse d'attendre les promesses du pouvoir qu'on lui a imposé ; un mot d'ordre court mystérieusement par tout l'empire ; les soldats s'en remettent une seconde fois à leurs armes du soin de fonder la liberté ; le palais du roi est envahi, et

FEUILLETON DU CENSEUR. — 9 JANVIER.

Menico.

Dans le cours de l'année 1759, on voyait dans les rues de Naples un petit bonhomme à la mine espiègle, à la démarche alerte et éveillée, qui trottait chaque matin, léger de costume, deux ou trois pains sur la tête ou sous le bras, et fredonnant, chantonnant toujours un air le long de sa route. C'était le fils d'un digne homme de boulanger, assez simple et pas trop riche, qui, pour venir s'établir à Naples où il espérait augmenter ses bénéfices, avait quitté sa ville d'Aversa, dans laquelle il avait eu le petit garçon qui nous occupe. Domenico, ou, comme on l'appelait pour abrégé, Menico, aidait donc à son père et portait en ville le pain des clients ; et comme ce métier n'a rien de trop attrayant par lui-même, le petit garçon prenait parti de l'embellir suivant ses moyens, c'est-à-dire, et je l'ai déjà dit, qu'il charrait sa route par des airs chantés ou fredonnés, le tout assaisonné de la meilleure humeur du monde, ce qui le faisait trouver charmant.

Le moyen qu'avait pris Menico pour égayer sa besogne n'était pas des plus mauvais, et son père même s'en trouvait bien. Le petit bonhomme faisait ses courses avec tant d'entrain et de bonne volonté, qu'il se trouvait au bout de la journée une bonne dose de temps de gagnée, ce qui ne laissait pas que de faire grand plaisir au boulanger, attendu que pour un homme laborieux, et il l'était, le temps est encore de l'argent.

Le pétrisseur de pain avait si bien reconnu le profit qu'il devait aux allures chantantes de Menico, qu'il y tenait et s'inquiétait des jours où l'humour du petit garçon semblait lui annoncer moins de chaussonnettes et de fredonnements.

— Eh bien ! Menico, lui disait-il quand l'enfant rentrait de bonne heure, nous avons donc bien chanté aujourd'hui ?
— Mais si par hasard il arrivait que l'enfant rentrait plus tard :
— Eh bien ! Menico, lui disait-il de même, le rossignol a donc mal à la gorge ?
— Mais je me hâte de vous dire que ces deux questions différentes étaient

faites sans le moindre changement de ton, et qu'il n'y avait pas plus de gronderie dans l'une que dans l'autre.

Plus Menico portait son pain, c'est-à-dire plus Menico chantait, plus le goût de la musique se développait en lui, et ce qui jusqu'à présent avait secondé les vues du boulanger allait bientôt courir chance de se mettre à leur rencontre. Menico se surpassait quelquefois à s'arrêter pour entendre un air tout entier, et chaque belle voix qui venait à l'assaillir sur son chemin portait une atteinte plus ou moins grave aux intérêts du père.

Parmi les clients que le petit bonhomme avait à servir, le père de Menico comptait en première ligne Aprile, le fameux chanteur, cet artiste à qui l'on a reproché d'avoir été loin dans son art, et qui laissa de si merveilleux souvenirs dans l'esprit de ses élèves.

Un matin, Menico, son pain sur la tête, et peut-être un peu plus pensif que d'habitude, se dirigeait vers la maison d'Aprile ; il monte les escaliers et tourne un couloir, la main avancée et toute prête à cogner... Il s'arrête ; il entend à travers la porte le maître qui, au milieu d'une leçon, se laisse emporter par son talent, et chante un de ces morceaux dans lesquels il n'avait pas d'égal. L'âme du jeune Menico reçut un coup. Je ne sais trop ce que devint le pain qu'il avait sur la tête, mais l'enfant se blottit dans le couloir, à l'angle le plus obscur, et là attendit, sans songer à plus rien autre au monde, que la voix délicieuse se fût arrêtée.

Les intérêts du père Menico furent bien en ce moment maltraités de la façon la plus terrible. Le jeune commissionnaire oubliait entièrement ses fonctions, et quelque chose qui n'était plus de l'âme d'un simple boulanger se débattait en lui, le tourmentait, l'asségeait ; il poursuivait une idée, il chantait en esprit.

— Eh bien ! Menico, que fais-tu donc là ?
— Ces mots, prononcés d'une voix claire et enfantine, tirent le petit garçon de sa rêverie.

— Ah ! c'est toi, Theresia ? répond-il.
— Oui, c'est moi, mais que fais-tu ? Et ton pain qui roule à tes pieds ? Qu'as-tu donc, Menico ?

— Moi, Theresia ? mais je... je n'ai rien ; j'écoute chanter.
— D'abord on ne chante plus.

— Ah ! c'est qu'il me semblait que j'entendais encore ton maître.
— Mais tu l'as, ce me semble, entendu bien d'autres fois. Est-ce que cela t'a empêché de lui donner son pain et de partir ensuite ?

— Tout en disant cela, Theresia s'était penchée, et ramassait le pain que Menico avait laissé rouler à ses pieds.

— Maître, dit la jeune élève en portant à Aprile le pain écorné par la chute, voyez comme ce bonhomme fait bien les commissions.

Aprile passe la tête par la porte :

— Dis donc, Menico, c'est pour augmenter la clientèle de ton père que tu nous sers ainsi ?

— Ah ! maître, pardon ! s'écrie le petit garçon sans se déconcerter ; ce n'est pas ma faute.

— Parbleu ! dis que c'est la mienne.

— Tout juste, maître Aprile ; pourquoi chantez-vous si bien ?

— Attends, drôle, je vais te faire plaisanter.

— Non, non, je ne plaisante pas. J'arrivais bien tranquille avec mon pain sur la tête, et avec une roulade vous l'avez fait tomber. Et je n'en savais rien encore ; c'est Theresia qui vient de me le dire. Mais je vous en prie, maître, ne le dites pas à mon père.

— Depuis quelques instants Aprile regardait son petit fornaro avec plus d'attention ; la mine du drôle était avenante.

— Entre par ici, lui dit-il en le prenant par le menton et en le faisant entrer dans sa chambre.

Aprile s'assit ; le bonhomme était debout devant lui, son bonnet à la main, et attendant, avec une curiosité pleine d'assurance, ce qui allait advenir de cette singulière entrevue.

— Tu viens de m'entendre chanter ? lui demande Aprile.

— Oui, maître, et c'est ce qui a écorché votre pain.

— Bon ; mais cela ne paraît pas avoir écorché tes oreilles ?

— Foi de boulanger ! depuis que j'écoute chanter, jamais une voix n'a fait rouler mon pain de ma tête.

— Tu éprouves donc un certain plaisir à entendre de la musique ?

— Je ne ferais volontiers que ça ; mais la besogne commande.
— Chantes-tu ?
— Pas comme vous, maître, quoique mon père m'appelle un rossi-

un capitaine écrit du bout de son épée la constitution nouvelle qu'il contraint le monarque tremblant de sanctionner. Heureuse révolution, qui ne verse pas de sang, mais à laquelle il ne faut pas croire trop tôt!

L'Espagne n'accomplira pas sa révolution aussi facilement, aussi bénévolement; l'anarchie la dévore, l'impuissance la tue; elle décline, demain peut-être elle aura disparu du livre des nations. Espartero règne en souverain sous le nom d'un enfant. Dans la nation point de pensée sérieuse; la division est partout. Tant de gouvernements ont passé depuis peu que nul ne sait auquel s'attacher et que chacun en veut un pour lui seul. Les ministères à peine formés se dissolvent, laissent flotter au hasard les rênes de l'état; les coffres sont vides, les soldats pillent, les employés volent pour se donner les appointements que le trésor ne peut leur payer. Christine, que soutient la cour de France, ranime à prix d'or le courage de quelques partisans; un cabinet sorti de la majorité des cortès impose au régent le renvoi de ses lieutenants les plus fidèles qu'il maintiendra au risque de tomber avec eux. Le ministère se retire, les cortès sont dissoutes, le régent en appelle à la nation; mais la nation répond par les armes au lieu de répondre par des bulletins, les villes s'insurgent, le canon retentit, Barcelonne est bombardée; ce n'est ni la première ni la dernière fois, et cette malheureuse cité sera mise en ruine par les soldats de tous les partis, chargeant toujours les mêmes canons du haut des mêmes remparts. Triomphe éternel de la matière sur la pensée!

Espartero ne sait plus vaincre; la dernière levée de boucliers l'a démoralisé; il fuit, laisse l'Espagne aux mains d'un enfant à laquelle on apprend bien jeune à mentir; et, tour à tour élevé et abattu dans l'espace de quelques jours, un ministre sur lequel la nation fondait quelque espérance cherche son salut dans l'exil et abandonne sa patrie à la démoralisation, à l'anarchie, au plus effroyable chaos dans lequel un peuple puisse perdre toute vertu. L'Italie aura aussi ses soulèvements; lassés de la domination du pape, les légations s'agiteront, rêveront la liberté et retomberont sous le despotisme, laissant l'Europe insensible à leurs souffrances, et s'écriant encore une fois: Le temps n'est pas venu, le fruit n'est pas mûr! Déplorable situation d'un peuple qui tente toujours de s'affranchir et qui retombe toujours! K.

Paris, le 6 janvier 1844.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les manifestations dont l'honorable M. Laffitte devait être l'objet de la part des élèves des écoles de droit et de médecine, à l'occasion du discours qu'il a prononcé samedi dernier, a eu lieu aujourd'hui. Vers onze heures, sept à huit cents jeunes gens se sont réunis dans le quartier Latin, et de là se sont acheminés, en marchant quatre par quatre et dans le plus grand ordre, vers la demeure de M. Laffitte. Le cortège, qui a traversé les principales rues de Paris, n'a laissé derrière lui aucune agitation. Arrivés dans l'hôtel de M. Laffitte, tous les jeunes gens se sont rangés dans sa vaste cour, et une députation d'entre eux a été introduite dans les appartements.

Le discours suivant a été adressé à M. Laffitte :

« Monsieur,

« La jeunesse des écoles s'est associée tout entière aux mâles vérités que vous avez fait entendre du haut de la tribune nationale. Elle ne vient pas ici vous féliciter d'avoir courageusement rempli un devoir de bon citoyen, d'avoir obéi à la noble inspiration de votre conscience d'homme public; elle vient seulement vous apporter une preuve de plus qu'elle n'est pas si indifférente qu'on affecte de le dire tous les jours aux affaires du pays.

« La portion du parlement qui vit du budget n'a répondu à vos prophétiques paroles que par l'ironie et l'insulte; mais la France entière les a recueillies par la voie de la presse; elle en conservera fidèlement le dépôt sacré jusqu'au jour où, se débarrassant des entraves qu'on lui oppose, elle reprendra, d'un pas plus ferme, sa marche vers les hautes destinées auxquelles elle est appelée.

« La France n'a pas oublié non plus la part immense que vous avez prise aux luttes parlementaires de la restauration, luttes mémorables qui préludèrent à la chute d'une dynastie abhorrée; elle sait que la popularité de votre nom servit de piédestal à l'intronisation de la dynastie nouvelle.....

« Vous en avez demandé publiquement, à la face de cette même France, pardon à Dieu et aux hommes. Honneur à vous, monsieur! L'histoire sévère, inexorable, saura faire à chacun sa part et stigmatiser qui de droit de son sceau fatal.

« Avant de quitter cet hôtel, à jamais célèbre, qui fut le centre et le foyer de notre révolution des trois jours, qu'il soit permis, monsieur, à la jeune génération qui s'y presse en foule d'exprimer un simple vœu devant vous.

« L'opposition de 1815 était organisée, disciplinée; elle renversa une dynastie. Que l'opposition actuelle s'organise de même; qu'elle marche comme un seul homme. Par-là, elle centuplera ses moyens et ses forces, et, qu'elle n'en doute pas, le pays tout entier, cette armée de 34 millions d'hommes, marchera en masse derrière elle. »

M. Laffitte a répondu à cette allocution :

« Messieurs,

« Je suis touché des sentiments que vous me témoignez, et je vous en remercie.

« Votre patriotisme, votre intelligence et votre courage me sont connus depuis long-temps; et peut-être n'avez-vous pas oublié que, malgré les clameurs du parti qui domine aujourd'hui, j'ai su rendre à vos services et à votre dévouement d'une autre époque une éclatante et solennelle justice.

« La révolution de juillet avait alors la parole; elle l'a perdue depuis par l'ingratitude des uns, par l'incurie des autres, et vous savez comment l'on écoute ceux qui sont restés fidèles à ses promesses et à ses engagements. J'ai rappelé à la chambre sa responsabilité en face des périls qui nous menacent et de la corruption qui nous avilit; la chambre n'a pas voulu me comprendre.

« Quant à moi, messieurs, je suis plus près de la tombe qu'aucun de vous de son berceau; mais jusqu'à la fin je ferai mon devoir, et mon cœur, je vous le jure, ne cessera jamais de battre pour la liberté et le bonheur de la France. »

Après avoir entendu ces paroles patriotiques, les jeunes gens qui avaient été introduits auprès de M. Laffitte sont retournés au milieu de leurs camarades. M. Laffitte les a suivis, et, du haut de son perron, il a remercié affectueusement la foule. Les applaudissements ont alors éclaté avec une grande force, et les cris de *Vive Laffitte!* se sont fait entendre à plusieurs reprises. A ces cris il s'en est bientôt mêlé un autre qui en était en quelque sorte la conséquence: c'était celui d'*A bas Guizot!*

— La chambre des pairs n'a pas tenu séance aujourd'hui, comme on s'y attendait.

A la suite de l'examen fait hier dans les bureaux du projet d'adresse, les membres de la commission qui avait été chargée d'élaborer ce projet se sont réunis et ont travaillé jusqu'à une heure prolongée dans la soirée. La chambre sera probablement convoquée pour lundi prochain; on croit, dit un journal conservateur, que la discussion sera peu animée, et ne durera guères qu'un jour ou deux au plus.

On avait pensé que M. le marquis de Dreux-Brézé prendrait la parole dans la discussion générale pour défendre ses amis politiques qui sont allés à Londres; mais il paraît que le motif qui l'a empêché de les accompagner l'empêchera également de plaider leur cause: M. de Dreux-Brézé est très-sérieusement malade, et son état donne même des inquiétudes à sa famille et à ses amis.

— On a remarqué hier dans les bureaux de la chambre des pairs la présence du seul pair qui se soit associé à la manifestation de Londres, M. le duc de Richelieu. Ce personnage a pris très-peu de part aux travaux de la patrie depuis la révolution de juillet.

Quelques journaux assurent ce matin que plusieurs des pairs qui ont pris la parole dans la réunion des bureaux ont exprimé le vœu que le paragraphe relatif aux pèlerinages légitimistes fût plus explicite. Il paraît aussi que plusieurs pairs se sont plaints de ce que la commission avait procédé à son travail sans appeler les ministres dans son sein et sans solliciter d'eux aucun des éclaircissements qu'il est d'usage de leur demander en pareille circonstance.

— Le ministère, qui a eu besoin du concours des députés légitimistes pour faire nommer M. Sauzet président de la chambre, s'est effrayé du danger qui pourrait résulter pour lui, pendant la discussion de l'adresse, de l'absence d'un certain nombre de députés dont le vote lui appartient. Il a fait jouer le télégraphe pour les faire arriver au plus tôt à Paris, et déjà son appel a produit son effet. Hier et aujourd'hui, on a vu à la salle des conférences des figures de députés ministériels qui n'y avaient pas encore paru. Les retardataires de l'opposition commencent aussi à arriver; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils y mettent le même empressement que les soutiens de M. Guizot.

Bulletin de la Bourse de Paris du 6 janvier 1844.

Avant l'ouverture, peu d'affaires. La rente était à 82 80, et plutôt offerte que demandée, par suite d'une baisse de 1/4 0/0 sur les fonds anglais.

Au parquet, la rente a ouvert à 82 75, et elle est tombée graduellement jusqu'à 82 55, qui a été le cours de clôture.

A quatre heures, la rente était demandée à 82 80.

long...
— Bah!
— Oui, oui; il y a un air surtout que j'ai entendu trois ou quatre fois...
— Me le chanterais-tu?
— Tout de même.
— Voyons.
Et l'enfant toussa, se met d'aplomb sur ses jambes, puis prélude.
— Mais diable! mon virtuose, dit Aprille enchanté, c'est du Garaciello que tu me chantes là.
— Je ne sais pas, maître.
— Voyons, continue.
Et le bonhomme continua, et continua si bien, que lorsqu'il eut fini, Aprille lui dit:
— Menico, prends moi par la main.
— Où me menez-vous, maître? Il me faudrait cependant rentrer.
— Je te conduis chez ton père.
— Ah! merci; comme ça, il ne me grondera pas de ce que je suis resté si long-temps dehors.
— Aimes-tu bien le métier que tu fais? disait Aprille à Menico pendant la route.
— J'aimerais bien mieux apprendre la musique, répondait sérieusement le petit garçon.
— Bonjour, signor, dit Aprille au père de Menico en entrant dans la boutique.
— Maestro, salut, répond le boulanger en s'inclinant avec respect devant le plus vénéré de ses clients. Ce mauvais sujet, ajoute-t-il en montrant son fils, s'est donc perdu dans Naples, que Sa Seigneurie daigne prendre la peine de le ramener?
— Non, il s'est perdu... chez moi.
Le bonhomme de père n'y était plus, il regardait Aprille.
— Perdu... pour vous, continue celui-ci; pour votre métier, du moins. Les porteurs de pain sont-ils rares à Naples?
— Non, maestro.
— Eh bien! je vous conseille de le remplacer, parce que je le garde.
— Moi, maître! s'écrie Menico en sautant de joie; moi, je serais votre

élève?
— Oui, et tu me feras honneur. Brave homme, continua-t-il en s'adressant à son père, demain vous me l'enverrez avec ses nippes, et plus tard la renommée se chargera de vous donner de ses nouvelles.
Et il se baissa pour embrasser Menico.
— Addio, dit-il, à demain.
Et il prit la main du père, et sortit.
Je ne vous dirai pas un mot de la joie, de l'ivresse du brave boulanger ni de son fils; elle doit se comprendre, se sentir, mais pas se dépeindre. Et Menico devint-il célèbre? pourrait me demander mes lecteurs.
— Connaissez-vous le nom de celui qui parmi ses chefs-d'œuvre a fait *il Matrimonio segreto*, et tant d'autres?
— Cimarosa?
— Oui.
— Eh bien?
— Eh bien! c'était lui le petit Menico: Domenico Cimarosa, fils d'un boulanger d'Aversa, élève d'Aprille et du père Porzio, et auteur, Dieu merci, passablement connu de vous, de moi et de tout le monde.
(Mélomanie.) F. FERTIAULT.

Une consolation.

Il est bon quelquefois d'avoir une certaine dose de lecture, ne fût-ce que pour consoler un peu ses amis dans leurs désappointements ou leurs petites disgrâces, en leur prouvant, par de hauts et grands exemples, que ce qui leur arrive est déjà arrivé à bien d'autres, et qu'ils auraient mauvaise grâce de se plaindre, lorsque des personnages célèbres ont passé par les mêmes crises, essuyé les mêmes déboires et tari les mêmes larmes. Nous savons bien qu'en parlant ainsi nous exprimons, en apparence, une opinion tout-à-fait contraire à celle de l'ingénieux vieillard de Ferney, qui, dans un de ses meilleurs contes (il semble toujours que le dernier conte de Voltaire qu'on lit est le meilleur), lequel a pour titre: *A celui qui console*, regarde comme un bien faible remède à ses afflictions le récit des malheurs d'autrui. Voltaire conclut à cette vérité, simple et profonde comme toutes les vérités, qu'il n'y a que le temps qui soit le consolateur par excellence. Sans atténuer en rien la force de cette maxime présentée

Le bruit s'est répandu qu'une altercation très-vive avait eu lieu ce matin entre le roi et M. Guizot, et qu'à la suite de cette altercation M. Guizot avait cru devoir remettre son portefeuille à sa majesté.

Des ventes assez considérables ont été faites sur ce bruit, qui n'a d'ailleurs circulé qu'à la Bourse, et que nos informations particulières de la chambre des députés ne confirment pas. Ce qui lui a peut-être donné naissance, c'est sans doute le propos d'un aide-de-camp du roi qui disait hier, au sujet de la conduite de M. Guizot dans l'affaire de la dotation: « Si M. Guizot a voulu jouer un mauvais tour au roi, le roi est de force à lui rendre la monnaie de sa pièce aussitôt qu'il le voudra. »

Cinq pour cent	124 15	Trois pour cent belge	» » »
Quatre et demi pour cent	» » »	Banque belge	» » »
Quatre pour cent	105 25	Caisse Laffitte	» » »
Trois pour cent	82 30	— — — — —	5075 »
Actions de la Banque	3207 50		
Obligations de Paris	1410		
Rentes de Naples	106 75		
Etats Romains	104 1/2		
Dettes actives d'Espagne	29 1/2		
Cinq pour cent belge	» 0/0		

CHEMINS DE FER.

Paris à Rouen	830 »
Paris à Orléans	842 50
Rouen au Havre	652 50
Strasbourg à Bâle	215 75

La Gazette de France et la Quotidienne viennent d'être assignées à comparaître mardi prochain devant la cour d'assises de la Seine. La citation a été donnée à bref délai, en vertu des lois de septembre.

— La banque de France vient de prendre une mesure qui lui avait été vivement conseillée lors de la discussion qui eut lieu à l'occasion du renouvellement de son privilège. On sait qu'elle a onze comptoirs établis dans les départements. Jusqu'à présent, quelques uns seulement de ces comptoirs ont joui de la faculté de prendre à l'escompte du papier payable dans les villes où se trouve située une autre succursale. Ainsi, par exemple, le comptoir de Reims pouvait bien escompter des traites sur Saint-Quentin et vice versa; mais l'opération n'allait pas au-delà de cette stricte réciprocité. L'administration de la banque, après avoir long-temps résisté aux réclamations qui lui avaient été adressées à ce sujet, s'est enfin décidée à généraliser cette autorisation. Désormais donc chaque comptoir pourra, d'après la délibération qui vient d'être prise, escompter le papier de tous les autres indistinctement.

Nous avons parlé des calomnies que le ministère aurait fait répandre sur le compte de M. Madier de Montjau, conseiller à la cour de cassation, pour inflimer la valeur de certaines objections qu'il a faites au procès de M. le juge-suppléant de Fontaine. M. Madier de Montjau n'a pas voulu rester sous le coup de ces calomnies; il vient d'adresser au National une lettre qui prouve que l'imputation qu'on voulait faire peser sur lui serait bien mieux adressée à ceux qui ont eu la folie de penser qu'ils réussiraient à l'accréditer. Voici cette lettre :

« Paris, le 5 janvier.

« Monsieur le rédacteur,

« Depuis huit jours que, sous le voile de l'anonyme le plus transparent, je suis devenu l'objet de l'attention publique, depuis que des rumeurs flétrissantes ont acquis une publicité officielle par les faits survenus à la réception des Tuileries et rapportés dans votre numéro d'avant-hier, j'ai compris que je devais à l'avenir de mon fils, à mon pays, et enfin à la presse indépendante, qui a pris spontanément ma défense, des explications.

« Cependant, j'ai gardé le silence, et je ne puis le rompre encore, afin de conserver intact, dans le procès signalé par vous, avec raison, comme la cause première de la lutte, le droit de justice dont on s'efforçait de me dessaisir. J'attendrai donc que le nom de M. de Fontaine, nécessairement mêlé à ce que j'ai à dire, ne soit plus celui d'un accusé, pour faire savoir à tous comment, amené par mes convictions à combattre le pouvoir que je servis long-temps, je menaçai les ministres d'évoquer mes souvenirs pour entraver leurs mauvaises tendances.

« La révélation de mes dernières relations avec eux expliquera suffisamment, je crois, l'intérêt qu'on avait à neutraliser d'avance (selon vos expressions) l'effet de mes paroles en me faisant passer pour fou!...

Aujourd'hui, je proteste seulement à l'avance, au nom de ma dignité, au nom de ma raison qui, au dire de nombreux témoins, ne fut jamais plus entière.

« Le public n'oubliera pas que le scandale n'a pas été appelé par moi.

« Invité par ma famille et par mes amis à rassembler des souvenirs qui pouvaient plus tard avoir un intérêt historique, je préparais silencieusement les matériaux de mémoires destinés à paraître après moi. Si la nécessité me force à chercher avant l'heure, dans ces documents encore épars, des armes de défense, je le ferai sans hésitation, persuadé que, pour mes concitoyens, il est un intérêt plus pressant que celui de l'avenir: c'est l'avantage de pouvoir juger immédiatement, sur leurs paroles et sur leurs actes, les hommes qui nous gouvernent.

« Agréé, etc.

MADIER DE MONTJAU,

« Conseiller à la cour de cassation, ancien député. »

sous la forme gracieuse de l'historiette que nous avons citée, où la dame affligée, et qui avait sujet de l'être, et le philosophe qui a perdu son fils, après s'être réciproquement présentés des listes d'illustres infortunes sans aucun fruit, se retrouvent à quelque temps de là, nous croyons pouvoir admettre cependant qu'il est certaines douleurs, que nous appellerons de second ordre, dont la pointe est susceptible d'être émusée par une diversion favorable des idées. Le narré fidèle d'un événement semblable à celui qui est déploré par la personne qu'on désire tirer d'une situation morale fâcheuse est, par exemple, un excellent remède, pourvu qu'il soit sagement administré.

Nous en avons pour preuve ce qui s'est passé, il y a peu de jours, entre nous et l'un de nos amis, jeune homme d'un caractère des plus singuliers, et il est vrai, et tel qu'il se trouve bien peu de gens de nos jours qui lui ressemblent. Cet ami est timide, nous ne dirons pas comme une jeune fille, car nous ne savons rien de plus audacieux, de plus intrépide, de plus cruellement railleur, de plus parfaitement posé dans un premier dialogue qu'une jeune personne aux environs de dix-sept ans, ayant la conscience nette comme ses fraîches joues et pure comme le rayon de ses yeux. Il est timide et gauche comme trois abbés invités à une partie de campagne avec des dames, et qui mettent leur embarras en commun, ou comme un capitaine de cinquante ans, arrivé par ancienneté de service, et qui se trouve placé à table à côté de la brillante épouse de son général, qui l'accabie de paroles aimables et brouille toutes ses idées en s'efforçant de le mettre à son aise. Il évite les femmes qu'il doit aimer, en secret pourtant, et toutes portes fermées avec une pudeur farouche, de si loin qu'il en voit paraître quelqu'une. Il n'a jamais causé de la vie cinq minutes avec une personne de l'autre sexe, si ce n'est avec sa cuisinière, pauvre vieille créature comptant plus de soixante printemps, qui l'a vu naître, et qui a pour lui toute la tendresse d'une mère. Il est tout à ses livres. Pourtant, il y a deux semaines de cela, cet homme étrange se vit l'objet du plus aimable empressement. En se mettant silencieusement à table, comme à son ordinaire, il trouva sous sa serviette un billet tout mi-gnon, écrit sur un joli papier satiné, donnant sur le rose, et exhalant une odeur si douce, que ses sens en furent comme charmés. Mon mélancolique ami ouvrit cette missive élégante, et on pourra juger de sa surprise et de son saisissement lorsqu'il se fut assuré qu'il ne s'agissait de rien moins

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* :
« Suivant plusieurs journaux, la cour de cassation aurait décidé que l'audience disciplinaire dans laquelle doit comparaître, mardi prochain, M. de Fontaine, serait tenue à huis-clos.
Celle nouvelle est prématurée, et la cour, qui d'ailleurs ne s'est pas réunie depuis le jour où la poursuite a été déclinée, n'a encore pris, à cet égard, aucune détermination. Il est vrai que les membres de la cour sont convoqués pour mardi en chambre du conseil; mais cette indication n'est que de forme et ne préjuge pas la question de publicité, qui sans doute ne sera résolue que le jour même avant l'audience.

Les mêmes journaux ajoutent que M. le garde-des-sceaux aurait manifesté l'intention de venir présider la cour, et d'user ainsi du droit que lui confèrent, en matière disciplinaire, les art. 80 et 82 du sénatus-consulte du 16 thermidor an X. Ce droit, comme on le sait, n'a jamais été invoqué depuis 1830 par le garde-des-sceaux, et lors des affaires analogues que nous rappellerons dernièrement, la cour a été présidée par son premier président. Jusqu'à ce jour, la cour n'a reçu aucun avis officiel qui donne lieu de penser que M. le garde-des-sceaux veuille s'écarter de ces précédents dans la circonstance actuelle. »

Nous n'avons jamais cru, pour notre compte, que M. Martin (du Nord) eût la prétention de vouloir censurer lui-même M. de Fontaine. Quand on a été légitimiste comme il l'a été, quand on a voulu, comme il l'a voulu en 1830, maintenir M. le duc de Bordeaux sur le trône de ses pères, on n'est pas en bonne position pour aller reprocher à d'autres de voir encore dans ce prince une espérance pour la France. M. Martin (du Nord) s'abstiendra de prendre part au jugement de M. de Fontaine, et c'est ce qu'il a de mieux à faire.

Nous lisons dans le *Times* :
« Le gouvernement chinois, dit-on, est sincère dans sa détermination de s'en tenir aux réglemens du traité qui prévient toute discussion avec les étrangers. Ce traité est considéré dans l'est comme le triomphe le plus signalé de la diplomatie anglaise, car il rend inutiles tous les essais qu'auraient pu tenter les missions française et américaine envoyées dernièrement avec tant de pompe sur les côtes de la Chine. On a ri à l'apparition de deux ambassadeurs envoyés là sans savoir s'ils seraient reçus, et pour conquérir des avantages qui leur étaient accordés avant qu'ils arrivassent. Ils n'ont plus rien à négocier, et ils retourneront dans leur pays pour se faire moquer d'eux. »

Voilà un journal assez impertinent que nous signalons à M. Guizot. C'est un de ceux qui reçoivent les communications du ministère des affaires étrangères. Il paraît que son entente cordiale avec M. Guizot n'exclut pas le droit de faire des épigrammes.

A dater de ce jour, le *CENSEUR* reprend le mode de publication usité pendant les sessions des chambres : il paraît le dimanche et cesse de paraître le mardi.

Chronique.

LYON.

Mlle Nau a terminé hier, par le rôle de Marguerite des *Huguenots*, le cours de ses représentations. Bravos, rappels, couronnes, bouquets, rien n'a manqué au triomphe de cette jeune cantatrice qui, dans tous ses rôles, a fait preuve d'un des talents les plus distingués que nous ayons entendus depuis long-temps.

DÉPARTEMENTS.

Une pauvre mère de famille, enfant de Roanne, veuve depuis dix-huit mois, âgée de 52 ans, qui a trois enfants en bas âge, gagne au maximum sept sous par jour pour nourrir, chauffer, loger et vêtir quatre personnes. Cette femme est brodeuse; il lui faut quinze jours pour broder une pièce de mousseline de huit aunes, qui lui est payée six francs au bout de la quinzaine. Pendant les quinze jours il faut vivre, et les marchands ne font pas crédit aux pauvres. Cette malheureuse femme, poussée par ses enfants qui crient la faim, s'est enfin décidée à sortir de chez elle et à s'introduire dans une coupable dans une maison bourgeoise dont elle n'osait pas monter l'escalier. Le hasard l'a conduite à notre porte, où elle nous a raconté en pleurant sa détresse.

Quelques personnes qui ont des yeux pour ne point lire et des oreilles pour ne point entendre, nous demandent ce que nous entendons par l'organisation du travail. Nous entendons une organisation qui permette à chaque travailleur de gagner suffisamment pour vivre et pour élever sa famille, une organisation qui offre à la malheureuse femme dont nous parlons de gagner quinze sous par jour au lieu de sept. Voilà toute l'ambition de cette malheureuse mère, qui se croirait trop heureuse, dit-elle, si quelque ame charitable consentait à lui avancer une mesure de blé.

Le travail est-il organisé quand il manque au travailleur, ou

quand il n'est pas suffisamment rétribué pour vivre? Non, mille fois non. Donc il faut l'organiser. (Echo de la Loire.)

Nouvelles Diverses.

Un affreux accident vient d'avoir lieu boulevard Beaumarchais. Vers une heure de l'après-midi, l'échafaudage d'une maison en construction s'est rompu, et a entraîné dans sa chute cinq ouvriers sculpteurs qui s'y trouvaient à travailler. Un des ouvriers a été tué raide; les quatre autres sont grièvement blessés. Parmi les victimes se trouvent le père et le fils Bernier. L'entrepreneur de sculpture, M. Bachelard, est dans un état désespéré. Ce sinistre doit encore être attribué entièrement à l'imprudance, à l'incurie. Tous les jours nous avons à enregistrer de déplorables faits de cette nature sans que les coupables se prennent de remords et de précautions.

C'est le 10 de ce mois que la statue de Molière sera apportée de la fonderie et placée sur son piédestal de marbre, à la fontaine qu'on termine rue de Richelieu.

On sait qu'au-dessus de la clef de la niche on avait placé l'inscription suivante en lettres de bronze :

A. MOLIÈRE.

Cela vient d'être changé. A l'inscription qui précède on a substitué le millésime 1843, puis, sur le panneau de face du piédestal, on a buriné sur le marbre la nouvelle inscription qui suit :

A. MOLIÈRE,

NÉ A PARIS LE 15 JANVIER 1622,
MORT A PARIS LE 17 FÉVRIER 1673.
SOUSCRIPTION NATIONALE.

C'est toujours au 15 de ce mois, 222^e anniversaire de la naissance de l'immortel auteur de *Tartufe*, qu'est fixée l'inauguration du monument. Ce jour, dit-on, il y aura spectacle *gratis* au Théâtre-Français, et *Tartufe* et *le Misanthrope* seront représentés par les premiers sujets.

On a nié qu'il fût vrai que les Anglais conduisissent leurs femmes au marché la corde au cou. Voici cependant ce que publie le journal de Nottingham, et le fait n'a pas encore huit jours de date :

« Samedi dernier, une brute sous la forme humaine, un paysan de Westhallam, du nom de Hart, a vendu sa femme sur le marché de Nottingham pour la somme d'un schelling. L'acquéreur était un individu nommé Smith, avec qui cette femme vivait depuis plusieurs années. Cette femme avait la corde au cou. Quand le marché eut été complété et l'argent payé, l'acquéreur a emmené l'article qu'il venait d'acheter. Tout le monde paraissait enchanté. »

— La *Gazette de Trèves* contient, sous la date de Berlin, 28 décembre, la nouvelle suivante :

« La plus grande fabrique de colonnades de Berlin et de toute l'Allemagne septentrionale, qui occupait plus de 800 ouvriers, vient de les renvoyer subitement et de cesser ses travaux. Elle a d'immenses quantités de fabricats, mais ne peut pas en placer. Il faut absolument que la politique du zollverein crée promptement des débouchés outre-mer. »

Nouvelles Etrangères.

SUISSE.

Le conseil municipal de la ville de Genève vient de s'occuper de la question du barrage du Rhône et de l'exhaussement des eaux du Léman, qui a aussi été traité dans notre grand-conseil.

PRUSSE.

POSEN, 28 décembre. — Tout récemment la police a arrêté deux jeunes gens qui, ayant été soupçonnés d'appartenir à la propagande révolutionnaire, avaient reçu l'ordre de partir de la ville, mais n'étaient point partis. Ces jeunes gens ont été emprisonnés dans une chambre au troisième étage d'une maison. L'un d'eux est parvenu à s'échapper pendant la nuit, et jusqu'à présent il a été impossible de le reprendre. L'autre, qui se nomme Malinowski, s'est jeté par la fenêtre et est tombé sur le pavé, où on l'a trouvé horriblement mutilé. On espère néanmoins le guérir.

TURQUIE.

On écrit de Constantinople, 12 décembre :
« Un Grec a été décapité, il y a environ quinze jours, à Balijah, ville dans le voisinage de Broussa, pour avoir abjuré l'islamisme. On a dit qu'il avait été condamné à la peine de mort pour avoir entretenu un commerce illicite avec une femme turque. On l'avait confondu avec un domestique arménien de Raja-Pacha, qui avait été accusé, mais non convaincu, de ce dernier crime. Le consul britannique à Broussa a reçu l'ordre de faire un rapport sur cette affaire. »

IRLANDE.

On écrit de Dublin, le 2 janvier :

« Les officiers de la couronne ont informé, dans les formes légales, tous les prévenus de l'affaire O'Connell et M. O'Connell lui-même que le 3 janvier il serait procédé à la formation de la liste d'un jury spécial de jugement, et le shériff a été en conséquence sommé de se rendre au greffe de la cour du banc de la reine pour procéder à cette opération. Les défenseurs des prévenus ont fait signifier aux officiers de la couronne un acte dans lequel ils déclarent qu'ils s'opposent formellement à ce que la liste du jury spécial soit dressée le 3 janvier, et cela parce que, dans le cas contraire, les prévenus n'auraient pas un temps suffisant pour faire leurs récusations. Nonobstant cette signification, les officiers de la couronne ont persisté dans leur résolution de faire procéder demain à la formation de la liste d'un jury spécial. »

HAÏTI.

Par deux arrivages différents nous avons reçu des nouvelles de Port-au-Prince du 23 novembre et du Cap-Haïtien du 29.

La prochaine arrivée de M. Barrot, l'envoyé de France, et les discussions du projet de constitution formaient à ces deux époques les thèmes principaux de la préoccupation des journaux haïtiens.

Le journal le *Patriote* du 23 novembre résume comme il suit les travaux de l'assemblée constituante :

« Voici les diverses questions qui ont été votées aux séances de mardi, savoir :

« Si les blancs qui ont pris les armes dans la révolution inaugurée à Praslin le 27 janvier auront des droits civils en Haïti? — Admis.

« S'ils jouiront aussi des droits politiques? — Admis.

« Si la reconnaissance de ces droits sera l'objet d'un décret, sur la proposition de l'ancien chef d'exécution et sur la demande de ces étrangers, ou si ce sera l'objet de la constitution? — Décidé que ce sera l'objet d'un décret spécial.

« Si un artisan ou un artiste étranger qui, après une résidence de plusieurs années, aura formé cinq jeunes Haïtiens à son art ou à sa profession, sera reconnu Haïtien? — Rejeté à une forte majorité.

« Si les Africains, Indiens, et ceux issus de leur sang, qui viennent résider dans la république, jouiront des droits politiques après une année de résidence? — Décidé.

« Sont reconnus Haïtiens tous ceux qui jusqu'à ce jour ont été reconnus tels.

« La discussion s'était ensuite portée sur l'intercalation dans la constitution nouvelle des articles 38 et 39 de la constitution de 1816, qui interdisent aux blancs le droit de rien posséder à Haïti. La portion libérale de l'assemblée, qui paraît être en majorité, demandait que, tout en maintenant ce principe de prohibition, il ne s'étendit qu'aux immeubles.

« Par un décret rendu le 6 novembre, le paiement des droits d'importation doit être fait en monnaie étrangère effective. Depuis la dernière révolution qui a renversé l'administration de Boyer, il avait été décidé que le trésor haïtien paierait ou recevrait de la monnaie espagnole à raison de deux gourdes et demie d'Haïti pour une gourde d'Espagne. »

NOUVELLE-ZÉLANDE.

On sait qu'un combat a eu lieu à la Nouvelle-Zélande entre un corps de résidents armés de Nelson et les indigènes. L'affaire eut lieu à Wairn, et les résidents furent battus.

Nous trouvons dans le *Standard* des nouvelles de la Nouvelle-Zélande qui ne nous donnent point de détails précis.

On croit que l'affaire a été très-meurtrière et qu'un grand nombre d'Anglais ont été tués. On cite parmi les morts MM. Thompson, magistrat de police, et le capitaine Wakefield, agent de la compagnie. M. Arthur Edward Donoghé, magistrat de police du district sud et des détroits de Cook, déclare, dans une proclamation adressée aux habitants de Wellington, qu'il n'y a nullement de la faute des naturels dans cette malheureuse collision; que même ils ne se sont défendus qu'après que cinq des leurs furent tués. Parmi ces victimes, on comptait la femme de Kangihaiata, qui tenait son jeune enfant dans ses bras. Une commission a dû être nommée pour se rendre à la côte et assurer aux naturels qu'aucune vengeance ne serait tirée de la mort des résidents tués à Wairn.

VARIÉTÉS.

Cours de M. Michelet.

M. Michelet vient de reprendre son cours. Nous nous faisons un plaisir de reproduire le discours d'ouverture.

« Ceci est de l'histoire. Nulle guerre, nulle polémique.

« L'histoire suffit. Elle posera d'elle-même les questions dans leur grandeur. Telles je les accepterai, sans les éluder jamais par de vains ménagements.

« Je me place à une époque pacifique, à la fin du seizième siècle et des guerres de religion, au lendemain de l'orage lorsque,

que d'une déclaration d'amour.

Oui, une véritable déclaration d'amour, chaste, voilée, délicate, timide, mais réelle et, qui plus est, très-explicite dans ses termes.

Il y avait trois ans que le malheureux jouait avec la jolie signataire de ce billet le rôle du marquis du *Legs*. Le jeune personne n'avait pas, à ce qu'il paraît, le temps d'attendre; elle lui disait : « On nous a fiancés dans notre enfance; je vous aime, malgré votre sauvagerie excessive, dont je compte bien vous guérir. Mais vous ne me dites rien; vous me fuyez. Il faut que cela finisse. Je vous donne huit jours pour me répondre; si me fait un oui ou un non, entendez-vous bien? Passé ce terme, je me considérerai comme déguagée de la promesse que nos parents se sont faite et que mon cœur avait ratifiée, ingrat que vous êtes! » La lettre finissait ainsi : « Celle qui ne demande pas mieux que d'être aimée de vous pour la vie. »

Il faut vous dire que le pauvre garçon n'était pas sans avoir remarqué de loin les charmes de sa belle correspondante; il désirait plus qu'elle-même la réalisation de ce mariage. Mais quoi! pensait-il, si je lui écris, elle montrera sans doute ma lettre à une confidente; puis il y aura une présentation officielle, puis il faudra lui dire quelque chose d'aimable devant le monde, car on ne nous laissera pas seuls, et l'on m'observera et l'on chuchotera autour de moi dans le salon, et je serai interdit, ridicule, stupide, et elle se repentira peut-être de m'avoir permis de demander sa main. Oh! non, plutôt mille fois la perdre! J'aime mieux lui laisser au moins une illusion favorable à mon sujet, qu'elle me prenne pour un rustre que pour un sot.

En vertu de ce beau raisonnement, il prit le parti de ne pas écrire. Les huit jours s'écoulèrent, et la jeune personne, si bêtement outragée, ne manqua pas d'accepter tout de suite les hommages d'un autre; elle fut complètement perdue pour lui.

Mon ami se croyait quitte de tout solde dans cette affaire, mais il se trompait cruellement. Cinq à six lettres anonymes qu'il reçut coup sur coup, et où il était tristement bafoué, lui prouvèrent que son aventure avait fait du bruit, et que sa réputation de naïf, de sot et d'imbécille en fait de choses amoureuses, contrairement à son espérance, s'établissait partout à la ronde, surtout chez les filles à marier.

— Je suis la fable de la ville, nous dit-il en nous demandant un conseil.

Si tu ne viens à mon secours, il faut, ou que je me brûle la cervelle, ou que je me résigne à être déchiré, comme Orphée, par les Ménades. Voyons, dis-moi quelque chose.

— Mon cher, lui répondit-elle, je vais te raconter une histoire à peu près semblable à ton aventure et qui t'engagera peut-être à prendre patience, si la pensée qu'un grand peintre hollandais a passé par les mêmes épreuves que toi est de nature à te soulager.

— Oh! parle, reprit-il, que je sache ce qui arriva à ton peintre hollandais.

Alors nous lui racontâmes l'aventure de ce pauvre Vander-Koogen, qui avait tant de rapports de tempérament et de caractère avec notre ami.

— Vander-Koogen, lui dit-elle, était le meilleur élève de ce Jacques Jordaens dont nous admirons l'autre jour, dans notre musée, la *Pêche miraculeuse*, tableau d'une si belle couleur, mais dont les figures sont d'un type si commun. Koogen était aussi timide que toi-même; il ne voyait personne, comme toi : à la vue d'une femme, il tremblait comme la feuille. Un jour, vers la brune, une demoiselle fort jolie se présente chez lui et demande à lui parler. Koogen était auprès de son feu, enveloppé dans sa robe de chambre. Il gronde son domestique de n'avoir pas dit qu'il était absent, et finit par donner l'ordre à celui-ci d'aller signifier à la visiteuse qu'il ne pouvait la recevoir. Le domestique part, mais il revient aussitôt.

— Monsieur, dit-il, cette demoiselle prétend qu'elle ne s'en ira pas sans vous avoir vu. Elle est venue, à ce qu'elle assure, pour vous demander en mariage, et elle ne quittera pas la place qu'elle n'ait accompli son projet.

— Voilà qui est un peu fort! s'écria le peintre tout en colère. Eh bien! qu'elle entre, et nous verrons.

Et la demoiselle entra aussitôt. Koogen se leva pour la recevoir; il fut sur le point de tomber à la renverse, tant il la trouva jolie; mais il ne sut pas, comme de raison, lui dire le moindre petit mot aimable sur son étrange et charmante visite. Il était tout étourdi, fait observer son historien; sa tête tourbillonnait, ses sens étaient saisis.

La jeune fille, elle, n'était pas troublée le moins du monde. Elle lui expliqua, avec une clarté et en même temps avec une réserve adorables, l'ob-

jet de sa visite. Bref, elle lui demanda sa main.

Le timide Vander Koogen ne put se remettre; il balbutia en tremblant : — Mais, mademoiselle... mais, mademoiselle, cela me paraît bien singulier.

— Je me suis attendue à cette réponse, lui dit-elle; mais consultez-vous. Notre situation et notre naissance sont égales, vous pouvez y penser. Je vous ai ouvert mon cœur, sondez à présent le vôtre.

Le peintre demanda à réfléchir.

— Vous êtes le maître, dit la demoiselle avec un sourire des plus doux; mais veuillez ne pas trop me faire attendre.

Koogen, à force de réfléchir, perdit le boire, le manger et le sommeil. Enfin, il rencontra dans la rue la jeune fille; il chercha à l'éviter, mais en vain, car elle lui barra le passage.

— Avez-vous réfléchi? lui dit-elle.

— Que trop, mademoiselle, reprit-il tout bouleversé; il ne se fera rien de ce que nous avons dit l'autre soir.

— Fort bien, monsieur, lui dit-elle en lui faisant la révérence.

Et ils se quittèrent.

Koogen ne s'est jamais marié. Le plaisant de l'histoire, c'est que la demoiselle avait agi d'après le conseil de ses parents et de ceux de Koogen, qui n'auraient pas voulu davantage qu'il restât garçon qu'elle ne désirait de rester fille.

Le peintre hollandais ignorait que la scène de l'entrevue avait des témoins cachés. Sa belle contenance le sauva des liens du mariage.

— Oui, s'écria notre ami, il agi comme j'aurais agi moi-même à sa place. C'était un brave et digne artiste, et sa conduite justifie la mienne. Seulement tu ne m'as pas dit qu'il ait reçu des lettres anonymes, et cela me vexé. Est-ce que son historien n'ajoute pas à son récit quelque chose de semblable? Je serais tout-à-fait consolé, si je savais qu'on l'eût un peu berné, comme je le suis depuis quelques jours.

— Non, en vérité, reprimes-nous, il n'est pas question de lettres anonymes; mais tu sens bien qu'il est impossible qu'on ne lui en ait pas écrit quelques-unes. Son historien se contente de dire qu'il est mort à Harlem en 1684, qu'il peignait avec une grande intelligence, que son dessin est de bon goût, et qu'il a gravé à l'eau forte dans la grande manière de Car-

X. (Sémaphore.)

le jour reparut, la belle lumière de la paix, de la tolérance et de l'équité.

» Qu'on me dispense de parler ici des guerres et persécutions religieuses : il me répugne de traiter ce hideux sujet ; c'est bien assez d'être obligé de le faire dans mon livre. Je n'ai jamais voulu assister aux exécutions ; permettez que je détourne les yeux de cette immense exécution du seizième siècle, de ces tortures et de ces bûchers.

» On a comparé ces temps aux époques sanglantes des proscriptions romaines et de notre révolution. Et pourtant il y a une différence : Rome et la révolution tuèrent brutalement, sans art ; le moyen-âge fut artiste en supplices, ingénieux en tortures. Je n'ajouterais aucune réflexion.

» Donc, plaçons-nous plutôt au lendemain, jour sombre, comme est toujours le lendemain d'une grande passion, d'un grand malheur, d'un grand crime.

» Malade, profondément malade est le cœur, froissé, meurtri. Il n'y a d'abord rien que défaillance.

» Puis reviennent les pâles images, les regrets, les remords, qui reviendront toujours !...

» Puis le cœur se met à regarder en soi, non sans terreur, à se reconnaître, à contempler sa dévastation, comme il est maintenant, comme la passion l'a fait.

» Ah ! rien n'est plus à sa place, les torrents ont tout remué. C'est comme la forêt sur une pente rapide, où, après les orages la terre étant emportée, les grands arbres montrent la nudité de leurs racines traînantes, cette chevelure pleine de graviers et de terre qui pendant des siècles n'avait pas vu le soleil.

» Si du moins, parmi cette dévastation et ces irréparables ruines, le désastre nous révélait quelque petite source jusqu'ici cachée, tout ne serait pas perdu.

» Eh bien ! messieurs, en effet, après ces grandes ruines du seizième siècle, la petite source parut ; elle jaillit du cœur déchiré, et depuis c'est à ses eaux vives que puise l'humanité et qu'elle puisera toujours.

» Une idée surgit des regrets, à savoir : que l'homme est sacré, l'homme, la vie et le sang de l'homme ; que Dieu commande avant tout qu'on respecte l'image de Dieu ; qu'entre tant de choses incertaines, l'homme est la chose sûre et la vérité vivante qu'on ne peut sacrifier à aucune vérité verbale.

» Cette pensée humaine, inconnue à l'antiquité et au moyen-âge, proclamée par l'Hospital et par Henri IV, par Grotius et Montesquieu, fait la légitimité du monde moderne, sa sainteté. Que les sophistes se taisent !

» Admirable pierre de touche à laquelle dès-lors, au milieu des disputes, le plus simple a pu reconnaître où était l'esprit de Dieu ! Que veut celui qui fit l'homme ? Certainement, que l'homme vive !

» On laissa le vieux droit de l'intolérance, le droit qui hait, qui tue (1), et l'on chercha si l'on ne pouvait, au lieu de tuer, harmoniser l'ennemi, neutraliser l'inimitié, si ce qu'on poursuivait comme mal absolu on ne pouvait le tolérer comme mal relatif, qui, placé dans l'équilibre général, serait un élément de la grande harmonie et partant deviendrait un bien.

» Le moyen-âge, rude artisan barbare, détruisait toute pièce rebelle à sa tyrannique unité. Le temps moderne, habile artiste, n'en connaît pas de rebelle, il n'en trouve pas une qui ne serve ; il voit la place où chacune est appelée par sa forme diverse. Noble pensée d'art, d'humanité, de paix, qui cherche l'unité, non dans l'immolation des faibles, mais dans le libre accord de tous.

» Ces deux idées et ces deux droits, l'antique et le moderne, le vaincu et le vainqueur, se trouvèrent en présence dans le jour solennel où Henri IV se fit absoudre à Rome et fut frappé, en ses ambassadeurs, de la baguette du grand-pénitencier. Les choses se passèrent comme s'il eût été défait à Arques et à Ivry, comme si le duc d'Albe eût repris la Hollande et que Philippe II fût entré dans Londres avec l'invincible Armada.

(1) Je me trompe : on l'enseigne encore. On affiche les livres qui l'enseignent sur la porte de Notre-Dame. Que vous a donc fait cette porte pour l'aller salir ainsi ?

» Henri IV avait peut-être besoin d'absolution pour maintes et maintes choses : qui n'en a besoin après de tels jours ? Mais la France devait-elle être humiliée en son roi ? L'esprit moderne si vivement exprimé en lui malgré tous ses défauts, l'esprit nouveau de tolérance et de clémence avait-il à demander pardon ?

» C'était l'époque où Rome elle-même abandonnait son droit, les fausses décrétales. Ces actes, invoqués par les papes pendant tout le moyen-âge comme le titre de leur juridiction suprême, se trouvèrent, à la lumière de l'imprimerie, si tristement connus et convaincus, que le cardinal jésuite Bellarmin et le cardinal Baronius, confesseur du pape, avouèrent le mensonge.

» Nous avons de Bellarmin un acte non moins précieux, dans lequel le saint-office signifie « au sieur Galilée la déclaration suivante du saint-père : La terre ne se meut point. » Galilée n'objecta rien, pas plus que Christophe Colomb ; il se contenta d'avoir prouvé. Il avait une consolation, celle d'avoir trouvé des millions de mondes, et montré Dieu pour la première fois dans la profondeur infinie des cieux.

» Mais Dieu apparaissait mieux encore dans les changements qui se faisaient sur la terre et dans l'homme, dans le progrès de l'humanité, dans l'adoucissement des mœurs et des lois. On commençait à croire qu'après avoir tant parlé de charité, il fallait en mettre un peu dans la société civile.

» Le monde était vraiment béni de cette pensée, et devenait fécond. Le droit moderne, celui de la conservation et de la vie, allait vivifiant toujours ; toujours il admettait, dans son infinie tolérance, des éléments nouveaux : idées, institutions, classes d'hommes et conditions nouvelles ; il avançait à droite, à gauche, en haut, en large et profondément, comme fait la nature.

» Et le droit intolérant, exclusif, que faisait-il ? Il allait excluant, condamnant, repoussant. Il prétendait se suffire à lui-même : que lui faisait le reste ? Il pouvait bien se passer de tel peuple et de telle science aussi. C'est à peu près ce que dit le malade : « Dispensez-moi, de grâce, de ces aliments qui me répugnent. Dispensez-moi de ces draps qui me pèsent. Ne pourriez-vous me dispenser encore de l'air et de la vie ? »

» Rome, au temps de Henri IV, disait tout cela dans son silence. C'était déjà la grande ville fiévreuse, mal peuplée, taciturne, où l'étranger, dans des rues pleines d'herbes, parlait à voix basse, comme s'il craignait de troubler un mourant. Dans ce temps-là, l'hôte des catacombes, le triste Bosio, s'enfuit dans la terre, ne voulut plus jamais vivre à la surface, et trouva le vrai nom de Rome : Rome souterraine.

» Ces souterrains, disent quelques-uns, vont jusqu'à Ostie. Et moi, je crois qu'ils vont jusqu'aux Alpes et au-delà des Alpes, jusqu'à Vienne et Munich, jusqu'à Paris, jusqu'à notre foyer.

» Jamais ce grand mystère de la réaction romaine et jésuitique au temps de Henri IV n'a été expliqué. On n'en a point caractérisé le véritable instrument.

» Cet instrument, d'abord, ce n'est pas la presse. On s'en servit sans doute ; on mit en avant telle demi-publicité bien dirigée, telles grandes collections bien purgées comme celle des Bollandistes.

» La prédication servit davantage, mais pourtant d'une manière secondaire encore. On eut toujours un prédicateur au goût du temps pour occuper la place. Ces renseignements généraux, où personne ne se reconnaît assez, n'ont pas grande influence. Il faut, pour avoir prise, une action plus directe.

» L'action efficace, invisible, invincible, a été celle de la prédication individuelle, des paroles confidentielles, des communications intimes... *Roma sotterranea*.

» Rien de semblable au moyen-âge. La confession, l'aveu simple et bref des péchés, ne doit pas se confondre avec la direction, la conversation spirituelle, chose moderne qui n'apparaît guère qu'au commencement du dix-septième siècle, à l'époque dont nous faisons l'histoire.

» C'est là la grande et capitale différence du moyen-âge et du temps moderne. Le moyen-âge était muet. Le temps moderne parle ; il a une voix ; il peut dire ses pensées, ses chagrins ; il peut se confier, se livrer par la parole.

» Les classes inférieures, courbées sur la terre, isolées à de gran-

des distances par le travail des champs, épuisées de misère, vivaient, mouraient sans dire un mot.

» La femme, généralement fort dépendante, quoi qu'on ait dit, n'osait ou ne savait parler.

» Aux quinzième et seizième siècles commence une chose nouvelle ; la conversation et les femmes y brillent. Tout ce qui se fait par conversation, elles le font à merveille ; Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, d'autres dames encore, furent de grands diplomates.

» A mesure que la division du travail s'établit en toute chose et que chaque spécialité fut poussée loin, il ne suffit plus d'un certain fonds commun d'idées pour traiter les affaires. Les qualités viriles, la suite, la volonté dans le travail devinrent les premiers dons. Marguerite d'Autriche n'eût pas fait l'œuvre d'un Colbert. Dans la science, de même, on s'acharne au labeur, on cherche en tout le fond. L'homme devient un athlète qui lutte avec la fortune, avec la nature. Il travaille beaucoup, parle peu. Il rentre fatigué le soir ; il communique moins avec sa femme et sa famille.

» La conversation, devenue un besoin depuis le seizième siècle, continue néanmoins ; conversation spirituelle et pieuse. Voici venir alors tout un peuple de directeurs, varié à l'infini, selon les caractères et les besoins moraux. Des ordres nouveaux sont créés tout exprès, les uns indulgents et faciles, les autres raisonnateurs, sérieux. Immense activité, et d'autant plus ardente que l'église, ménageant mieux les forces de ses membres, relâche à cette époque quelque chose de la dureté des vieilles règles, abrège ou supprime les longs offices de nuit, réduit les jeûnes, les saignées monastiques et toute cette guerre cruelle que le prêtre du moyen-âge se faisait à lui-même.

» Les rôles ont changé. Aujourd'hui généralement, dans ce temps d'âpre concurrence, l'homme mortifié, c'est celui qu'on appelle le mondain. Il travaille tout le jour pour la famille et pour l'état, le plus souvent dans une spécialité d'affaires ou d'études trop épineuses pour que la femme et les enfants puissent s'y intéresser. Donc, à l'heure du repos, il communique peu ; il poursuit son idée. Le succès dans les affaires, l'invention dans la science, s'obtiennent à haut prix, au prix que dit Newton : *en y pensant toujours*. Telles sont les préoccupations de l'homme d'avenir ; solitaire parmi les siens, il risque, lui qui fait leur gloire et leur fortune, de leur devenir étranger.

» L'homme du passé, le prêtre, aura souvent l'avantage : d'abord, parce qu'il n'est point préoccupé d'une spécialité, parce qu'il parle d'idées déjà connues, moins encore d'idées que de sentiments. Je ne fais point une satire ; je suppose un saint : plus il sera tel, plus il prendra d'empire quand il deviendra nécessaire et tout autre inutile.

» Quand l'homme, l'homme moderne, l'homme de travail et de recherches, rentre fatigué et rapporte le poids du jour, quand sa tête penche et s'affaisse, je le plains s'il est seul ; mais je le plains encore plus s'il trouve l'indifférence au foyer. Si c'est la guerre qu'il trouve, où se réfugiera-t-il ? Où prendra-t-il un moment de repos, brisé qu'il est d'efforts, peut-être d'espérances déçues ?

» Cet homme, cette victime du travail et de la division du travail, il aurait grand besoin de retrouver une âme à lui, une âme bienveillante et sereine, qui, n'étant point, comme il est, fatiguée d'analyse, lui rendit l'équilibre de l'intelligence. Elle le calmerait, le rafraîchirait en le rappelant à la grande harmonie ; et lui, se confiant, il l'initierait un moment à sa voie ardue de recherche et d'avenir.

» Pour qu'il en soit ainsi, pour qu'il y ait vraiment famille, il faut que le principe moderne, qui a vaincu dans la science et dans l'état, triomphe aussi dans la maison. Messieurs, ce n'est plus le professeur d'histoire qui vous dit ceci, mais le professeur de morale. Il nous servira peu d'avoir trouvé l'équilibre du monde ou la balance des empires, si pendant ce temps le foyer nous échappait. En effet, là est le bonheur. Celui qui oublie le foyer pour courir d'autres voies, qui s'en éloigne et l'abandonne aux influences étrangères, croit toujours pouvoir revenir, mais rarement il trouve au retour ce qu'il y avait laissé. »

Le gérant responsable, B. MURAT.

ÉTUDE DE M^e DEPLAÇE, NOTAIRE À LYON, PLACE D'ALBON, 2.

CAPITAUX

A PLACER

Sur hypothèque par sommes de 4, 6, 10, 20, 30 et 40,000 fr.

A VENDRE,

DIVERS IMMEUBLES

à la ville et à la campagne.

Dans les prix de 40,000 f. à 600,000 fr.

S'adresser audit M^e Deplacé, notaire. (9956)

A céder de suite.

UN OFFICE D'HUISSIER

À Mâcon (Saône-et-Loire).

S'adresser à M^e Guillot, huissier, place des Cordeliers, 1, à Lyon. (4152)

A vendre pour cause de cessation de commerce.

UN FONDS D'ÉPICERIE, avec ou sans une fabrique de chandelles, en activité depuis cinquante ans. — Location à bon marché. — Facilités pour le paiement. S'adresser à M. Duzeas, rue Bonneveau, 21. (432)

A vendre pour cause de décès.

FONDS DE GORDONNIER bien achalandé, rue Grenette, 15. S'y adresser. (423)

A vendre de suite pour cause de maladie.

UN FONDS DE CAFÉ situé sur l'une des plus belles places de Lyon. S'adresser, pour les renseignements, à l'Office de Publicité, rue Saint-Côme, n. 8, de midi à deux heures. (2312)

A DATER DU 1^{er} JANVIER 1844,

L'AIGLE

PARTIRA

POUR CHALON

TOUS LES JOURS IMPAIRS.

A 7 HEURES DU MATIN.

(7311)

A louer présentement.

UN APPARTEMENT.

Il se compose de trois pièces au 1^{er} étage de la maison n. 6, rue des Célestins, ayant vue sur la rue d'Amboise.

S'adresser au bureau du Censeur.

AVIS.

On trouve toujours à l'enseigne du CLOS VOUGEOT, rue Luizerne, n. 3, en face du corroyeur, des vins en bouteilles de toutes les qualités, à des prix modérés et d'un choix parfait, tels que Bourgogne rouge, Bordeaux, Beaujolais, vin du Rhin, Champagne de six marques différentes, etc. (2295)

GAZ ASTRAL.

L'administration générale a l'honneur de prévenir le public qu'étant aux approches du nouvel an, elle vient de recevoir dans ses magasins des assortiments considérables d'appareils de tous genres, tels que : Lampes riches de toutes formes pour salons ; Lampes pour ateliers, imprimeries et fabriques ; Lampes de salle à manger et cuisine ; Lanternes de voiture et réflecteurs ; Appareils riches pour magasins, cafés, comptoirs et études.

Les personnes qui désireraient faire leurs choix sans se déranger pourront faire prendre, sans aucune rétribution, dans les magasins de l'administration, des modèles lithographiés de tous les appareils confectionnés, avec les prix en regard.

Le Gaz Astral offre une économie de :

47 p. 0/0 sur la bougie,
25 p. 0/0 sur la chandelle,
25 p. 0/0 sur l'huile,
et 40 p. 0/0 au moins sur tous les autres liquides brûlant en gaz.

Prix du Gaz Astral : 1 f. 40 c. le litre.

Magasins : place du Concert, 9.

— place Montazet, 1, vis-à-vis de l'Archevêché.
— place de la Croix-Rousse, 22.
— cours de Broches (Guillotière), 12.
— barrière de Vaise.
— et chez les principaux épiciers de la ville. (2302)

Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE DE GEORGE, pharmacien d'Épinal (Vosges). Elle est aussi agréée que le meilleur borsoxi, calme la toux et fortifie la poitrine. — Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et notamment chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16 ; VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins ; à Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, rue de Foy ; à Chalon-sur-Saône, POUTCHE-FABRE, confiseur, Grande-Rue, 36 ; à Mâcon, Mossel, pharmacien, à Genève (Suisse), RONZIER, Grande-Rue, 4. (375)

MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie place Bellecour, n. 12, près la place Lévis, à Lyon.

Guérison prompte et solide des maladies de la peau et du sang, des écoulements blennorrhagiques, pertes ou fluxus blancs, si anciens qu'ils soient, et en peu de jours, par l'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE et le POUDRE DIURÉTIQUE, préparés en grand, selon les formules de la Pharmacopée française, par BERTRAND, pharmacien de l'École de Montpellier. — L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — On fait des envois. (Affranchir.) (8904)

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs, gualle, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles et de toute déréglé ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 3 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE

Rue Palais-Grillet, n. 23.

A Saint-Etienne, à la pharmacie CHERIZON, rue de la Comédie ; à Marseille, à la pharmacie FABUS, sur le port.

Pharmacie MAGORS, rue Saint-Jean, 30, à Lyon.

ESSENCE COLOMBIENNE,

GUÉRISANT DE SUITE ET POUR TOUJOURS

LES NUX DE DENTS.

Le prix du flacon, scellé du cachet de l'inventeur, revêtu de son nom et de sa grille, accompagné de l'instruction, est fixé à 1 fr. 50 c.

L'odeur et la saveur de cette Essence n'ont rien de désagréable. (9030)

Avis aux Consommateurs.

DÉPOT CENTRAL

DE COMESTIBLES DE STRASBOURG.

3, grande rue Sainte-Catherine, au 1^{er}.

Assortiment complet de pâtés de foies d'oies gras, en croûtes et en terrines, depuis 5 jusqu'à 25 f. pièce ; langues de bœuf fumées cuites de toute beauté, jambons de Mayence, poitrines de porc fumées, et autre charcuterie, le tout fraîchement débarqué.

VÉRITABLE CHOUGRUTE DE STRASBOURG.

Le baril de 25 kilogrammes oct. . . . 8 f.

Le baril de 50 id. . . . 15

Ce légume, d'une belle blancheur et d'une propre recherche, est de toute conserve ; il s'expédie même dans les pays chauds.

On fait des envois au dehors. (2313)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSAY FILS, Rue Poulaiterie, 19.